

DECRET N° 2004-246 DU 03 MAI 2004

Chargeant Monsieur **Grégoire LAOUROU**, Ministre des Finances et de l'Economie de l'intérim de Monsieur **Lazare SEHOUETO**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour compter du lundi 03 mai 2004.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU La Loi N° 90-932 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU La Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs du deuxième tour de l'élection présidentielle de mars 2001 ;
VU Le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er}.- Pour compter du lundi 03 mai 2004, Monsieur **Grégoire LAOUROU**, Ministre des Finances et de l'Economie est chargé de l'intérim du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pendant l'absence de Monsieur **Lazare SEHOUETO**.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 03 mai 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – MECPPD 4 – SGG 4 – MFE 2 – AUTRES
MINISTERES 19 – DEPARTEMENT 6 – JORB 6.-